



SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Rapport financier  
**du premier  
trimestre de 2017**

pour la période close le 1<sup>er</sup> avril 2017

# Table des matières

<b>Rapport de gestion</b>	<b>1</b>
Importance relative et énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	7
3 Facteurs de rendement clés	7
4 Capacités	8
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités d'exploitation	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	23
<b>États financiers consolidés résumés intermédiaires</b>	<b>25</b>
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	25
État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière	26
État consolidé résumé intermédiaire du résultat global	27
État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres	28
État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	30
1 Constitution, activités et instructions	30
2 Règles de présentation	30
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	31
4 Autres actifs courants	32
5 Immobilisations	32
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	33
7 Impôt sur le résultat	35
8 Autres éléments du résultat global	35
9 Questions liées à la main-d'œuvre	36
10 Passifs éventuels	36
11 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	37
12 Autres charges d'exploitation	39
13 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	39
14 Transactions avec des parties liées	39
15 Informations sectorielles	40

## Rapport de gestion

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements sur le plan de l'exploitation de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte) pour le premier trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2017. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines, et le présent rapport de gestion vise la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017. Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017, lesquels ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les résultats financiers figurant dans ce rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 25 mai 2017.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » renvoie à la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion ainsi que des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup>, Courrier de quartier<sup>MC</sup>, Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé<sup>MC</sup>, Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup>, Poste-lettres<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

### Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

### Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion renferment des énoncés prospectifs du Groupe d'entreprises qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement ainsi que les perspectives et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur les renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés dans la Section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujetties aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 25 mai 2017, et la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation ou de toute autre raison après cette date.

## 1 Résumé

### *Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier*

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée, Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Fournissant de l'emploi à près de 64 000 personnes, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. En 2016, ses employés ont livré près de 8,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 16 millions d'adresses à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, lequel compte plus de 6 200 bureaux de poste au pays. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada. Elle offre ainsi des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant enregistré des produits de 1,6 milliard de dollars pour le premier trimestre de 2017 (79,1 % du total des produits) et de 6,2 milliards de dollars pour l'intégralité de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (78,1 % du total des produits). Trois secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator et Logistique.

### Changements significatifs et évolution des activités

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La tendance des communications en ligne s'accroissant, les entreprises et les ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres<sup>MC</sup>, ce qui a mené à une baisse importante des volumes du Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2016, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3,2 milliards d'articles, soit 1,8 milliard d'articles (ou 37 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé.

Comme il est improbable que notre plus grand secteur d'activité, Courrier transactionnel, se redresse, nous avons tiré parti des débouchés que nous offre Internet et livrons ainsi davantage de colis puisque les Canadiens font de plus en plus d'achats en ligne. Grâce à des partenariats avec des détaillants de magasins physiques et en ligne, et à des innovations visant à offrir plus de commodité aux cyberacheteurs, Postes Canada s'est réinventée afin de pouvoir continuer à jouer un rôle clé dans la vie des Canadiens en cette ère numérique, et elle continue d'être le n° 1 des colis au pays. Même si les colis et le marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, la croissance de ces deux secteurs ne permettra pas de compenser le déclin de l'activité de base Poste-lettres, d'assurer le financement des obligations au titre des régimes de retraite ou de permettre à la Société d'investir dans son réseau et dans le service à la clientèle.

En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen en trois étapes de Postes Canada afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Dans la première étape, un groupe de travail indépendant composé de quatre membres a recueilli de l'information et a mené une analyse avec l'aide d'experts externes. Le rapport exhaustif publié en septembre par le groupe de travail a réaffirmé les enjeux auxquels était confronté le système postal ainsi que la voie que suivait la Société en vue d'assurer son avenir. Dans la deuxième étape, un comité parlementaire a tenu des consultations publiques auprès des Canadiens concernant les options proposées par le groupe de travail. Le comité a remis ses recommandations au gouvernement en décembre. Dans la troisième étape, le gouvernement évalue tout le travail qui a été fait. Postes Canada continue à collaborer avec les fonctionnaires pendant que le gouvernement s'acquitte de la tâche importante qui consiste à prendre des décisions quant à l'avenir des services postaux. Le gouvernement devrait faire l'annonce de ses recommandations au printemps 2017. Postes Canada les examinera et travaillera avec toutes les parties intéressées pour établir la meilleure voie à suivre.

La stratégie de Postes Canada demeure la même, soit faire croître son secteur Colis, renforcer son secteur Marketing direct et continuer d'améliorer l'efficacité, la productivité et la compétitivité des coûts de ses opérations. Bien que cette stratégie ait de fortes répercussions, elle ne permettra pas à elle seule d'assurer l'autonomie financière de la Société. L'examen du service postal par le gouvernement du Canada devrait fournir à la Société la flexibilité opérationnelle qui lui permettra de retrouver son autonomie financière.

## Points saillants financiers

Pour le premier trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2017, le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 65 millions de dollars, comparativement à un résultat avant impôt de 35 millions de dollars pour la période correspondante de 2016. La progression de 30 millions de dollars du résultat du Groupe d'entreprises de Postes Canada au premier trimestre de 2017 provient essentiellement des résultats positifs enregistrés par le secteur Purolator, lequel dégage un résultat avant impôt de 17 millions de dollars au premier trimestre de 2017 grâce à l'essor de ses activités, alors qu'il avait constaté un résultat avant impôt de -12 millions de dollars pour la même période de 2016. Le secteur Postes Canada présente un résultat avant impôt de 44 millions de dollars pour le premier trimestre de 2017, ce qui est comparable à celui du trimestre correspondant de 2016.

Pour le premier trimestre de 2017, le secteur Postes Canada enregistre des produits de 1 620 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de moins qu'à la même période de 2016.

Comparativement à ce qu'ils étaient un an plus tôt, les produits et les volumes du secteur Colis affichent des hausses respectives de 45 millions de dollars, ou 10,8 %, et de 6 millions d'articles, ou 12,5 %, au premier trimestre de 2017. Les excellents résultats de ce secteur proviennent de la croissance continue du cybercommerce et des efforts que déploie la Société pour proposer des solutions qui la démarquent de la concurrence.

Les produits et les volumes du secteur Courrier transactionnel ont, du premier trimestre de 2016 à la période correspondante de 2017, encore reculé, à savoir respectivement de 32 millions de dollars, ou 3,8 %, et de 56 millions d'articles, ou 5,9 %. L'érosion du courrier en raison de la substitution électronique continue d'avoir une incidence négative sur les volumes.

Par rapport à la même période de 2016, les produits et les volumes du secteur Marketing direct ont diminué respectivement de 10 millions de dollars, ou 3,4 %, et de 3 millions d'articles, ou 0,3 %, au premier trimestre de 2017, car les clients commerciaux continuent à réduire leurs dépenses de marketing et à en rediriger une partie vers d'autres médias.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont considérables et ils influent toujours fortement sur le rendement financier de la Société et, si ce n'était de l'allégement temporaire de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux, ils exerceraient une pression sur ses ressources de trésorerie. En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime), pour la période allant de 2014 à 2017. Le 29 avril 2017, le gouvernement a publié un projet de règlement afin d'alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité. Le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* serait ainsi modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Ce changement pourrait retarder le versement des prochains paiements spéciaux par Postes Canada. Celle-ci évalue actuellement les conséquences de ce projet de modification à la réglementation.

Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles créent de la volatilité d'une période à l'autre et engendrent par conséquent des risques financiers et de liquidité à long terme importants pour la Société. Au cours du premier trimestre de 2017, cette volatilité a eu des répercussions négatives sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, générant des pertes de réévaluation de 319 millions de dollars après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et dégradant le solde des capitaux propres du Groupe d'entreprises, lequel solde se situe à -574 millions de dollars au 1<sup>er</sup> avril 2017. Les pertes de réévaluation enregistrées au premier trimestre de 2017 résultent principalement de la réduction des taux d'actualisation, ce qui est compensé par le fait que les rendements des actifs des régimes de retraite sont supérieurs aux attentes.

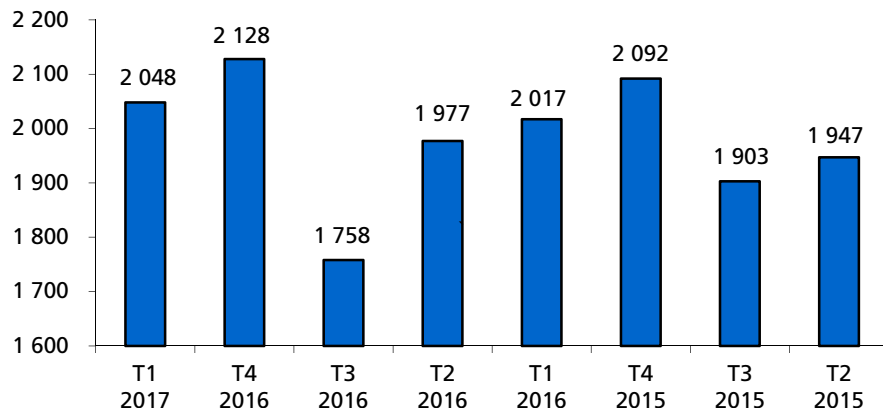
Les taux d'actualisation et d'autres hypothèses actuarielles de l'exercice précédent, ainsi que le solde des actifs des régimes de retraite sont utilisés pour calculer les charges au titre des avantages du personnel de l'exercice en cours. Ces données ont donc une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société. Ces facteurs sont à l'origine d'une légère baisse, soit de 12 millions de dollars, ou 2,0 %<sup>1</sup>, des charges au titre des avantages du personnel au premier trimestre de 2017, comparativement à la même période de 2016, ce qui a contribué à l'amélioration de la rentabilité du secteur Postes Canada dans le trimestre à l'étude. Ces résultats démontrent à quel point les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles peuvent causer une forte volatilité des montants figurant dans les états financiers de la Société.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels.

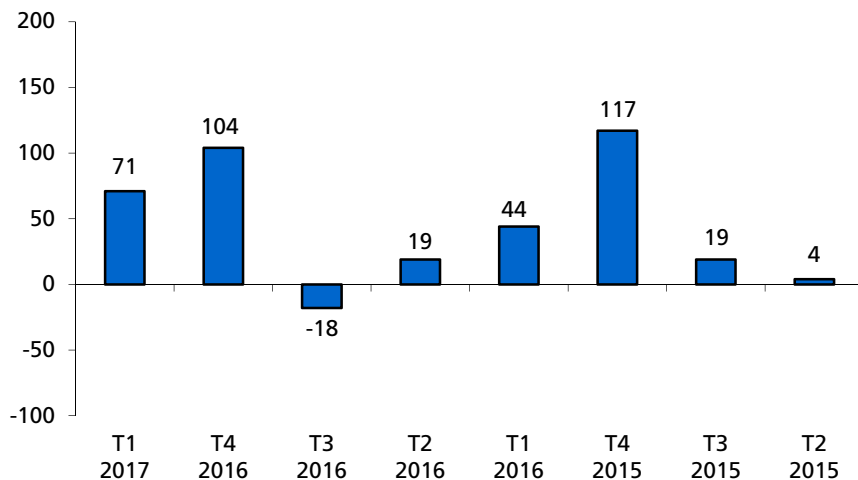
**Produits d'exploitation consolidés trimestriels**

(en millions de dollars)



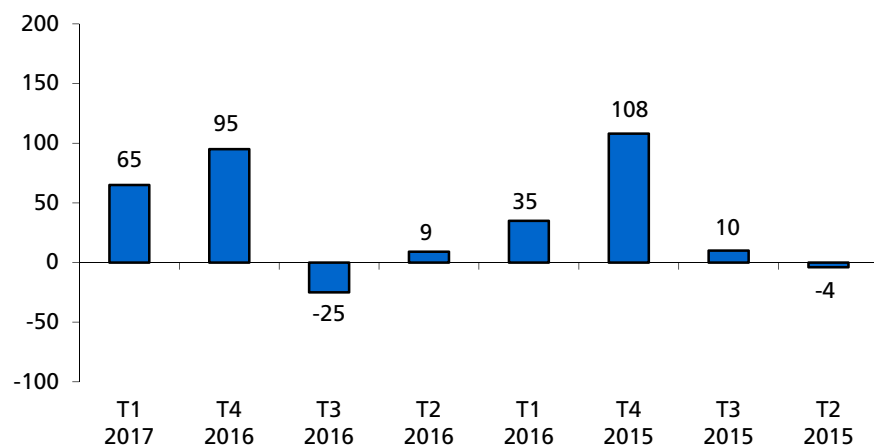
**Résultat d'exploitation consolidé trimestriel**

(en million de dollars)

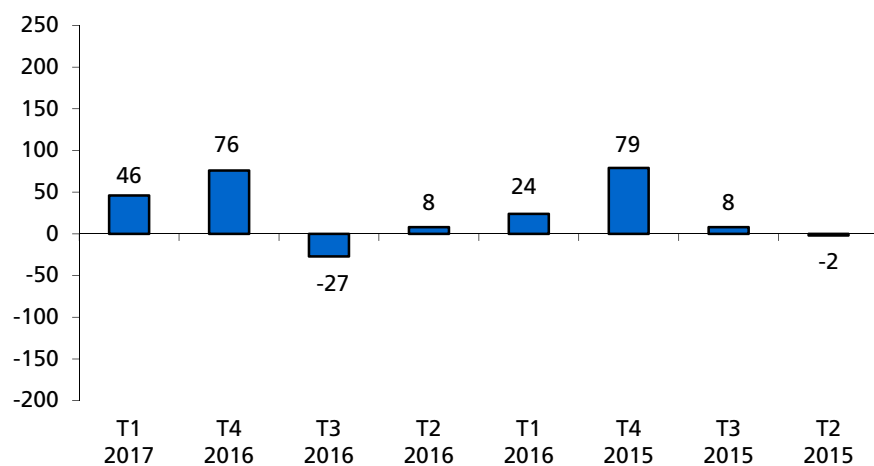


**Résultat consolidé trimestriel avant impôt**

(en millions de dollars)

**Résultat net consolidé trimestriel**

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessous présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2017 par rapport à celui de la même période de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

**Périodes de 13 semaines closes les**

	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%	Explication
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités d'exploitation à la page 16.
Produits d'exploitation	2 048	2 017	31	1,6	L'écart provient principalement de la hausse des produits du secteur Purolator en raison de sa croissance. Les produits du secteur Postes Canada n'ont pas augmenté.
Charges d'exploitation	1 977	1 973	4	1,8 <sup>1</sup>	L'écart découle principalement de la hausse des charges des secteurs Purolator et Logistique, hausse qui est compensée par le fait que le premier trimestre de 2017 compte une journée payée de moins que la même période de 2016.
Résultat d'exploitation	71	44	27	61,9	L'écart est surtout imputable aux résultats positifs que la croissance du secteur Purolator a permis d'enregistrer.
Résultat avant impôt	65	35	30	86,0	
Résultat net	46	24	22	93,5	
Résultat global	(270)	(1 011)	741	73,3	L'écart est principalement attribuable au fait que les rendements des actifs des régimes de retraite ont été supérieurs à ceux prévus, ce qui est compensé par la réduction des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 10.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	165	110	55	50,6	L'écart découle principalement de la baisse des paiements d'impôt sur le résultat.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	118	(91)	209	–	L'écart provient surtout de la hausse du produit tiré des ventes de titres ainsi que de la diminution des acquisitions de titres et d'immobilisations.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(62)	56	90,0	L'écart provient principalement du remboursement, au premier trimestre de 2016, des obligations non remboursables échues au mois de mars de cet exercice.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.



## 2 Activités de base et stratégie

### *Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base*

Postes Canada est à une étape charnière de son histoire. La popularité croissante des communications en ligne signifie que les entreprises et ménages canadiens n'utilisent plus autant notre service Poste-lettres<sup>MC</sup>. Ce facteur engendre l'érosion marquée des volumes de Courrier transactionnel, qui est notre principal secteur d'activité. En 2016, notre service Poste-lettres du régime intérieur a livré 3,2 milliards d'articles, soit 1,8 milliard d'articles (ou 37 %) de moins qu'en 2006, année où ces volumes ont culminé. Nous ne nous attendons pas à un redressement du secteur Courrier transactionnel.

Postes Canada s'est réinventée et continue d'être le n° 1 des colis au pays en changeant l'orientation de ses opérations, en innovant pour obtenir un avantage concurrentiel, en établissant des partenariats avec des détaillants de magasins physiques et en ligne, et en mettant l'accent sur une expérience client de premier ordre. Même si les secteurs Colis et Marketing direct représentent des occasions intéressantes pour Postes Canada, leur croissance ne devrait pas compenser pleinement les répercussions financières du déclin de l'activité de base Poste-lettres, assurer le financement de ses obligations au titre des régimes de retraite ou permettre à la Société de procéder aux investissements que requiert son réseau. Postes Canada se doit de passer à une structure de coûts plus concurrentielle pour assurer son autonomie financière à long terme.

Notre stratégie actuelle vise la transformation de notre réseau de sorte à élargir nos secteurs Colis et Marketing direct et à renforcer notre marque en aidant les Canadiens à combler leurs nouveaux besoins postaux. Respecter notre engagement à l'égard du service, soit offrir une expérience client exceptionnelle, constitue un autre volet de notre stratégie.

Pendant que Postes Canada poursuivait la mise en œuvre de sa stratégie de croissance, le gouvernement du Canada entreprenait, en 2016, un examen en trois étapes de la Société afin de garantir que les Canadiens reçoivent des services postaux de qualité, à des tarifs raisonnables. Les deux premières étapes ont été réalisées et le gouvernement examine tous les rapports et commentaires. Une annonce au sujet de l'avenir des services postaux devrait être faite au printemps 2017. Postes Canada examinera les recommandations et travaillera avec toutes les parties intéressées pour établir la meilleure voie à suivre.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2016. Aucun changement majeur n'a été apporté à la stratégie au cours du premier trimestre de 2017.

## 3 Facteurs de rendement clés

### *Examen de nos principales réalisations en 2017*

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès par rapport aux priorités stratégiques, et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de l'entreprise. Les résultats sont transmis mensuellement à la haute direction.

Comme l'indique la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2016, nos principales priorités stratégiques sont axées sur l'essor de nos secteurs d'activité Colis et Marketing direct.

Les résultats concernant le rendement de 2017 seront mis à jour à la clôture de l'exercice et seront présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2017.

## 4 Capacités

*Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats*

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2016 présente un examen de ces questions. Des mises à jour de cette section sont fournies ci-après.

### 4.1 Relations de travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2016 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2016. Une mise à jour des activités de négociation des conventions collectives par secteur est présentée ci-après.

#### Secteur Postes Canada

##### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)**

Dans le cadre de la convention collective de 2016, la Société et le STTP ont mis en place un comité des relations syndicales-patronales dans le but de promouvoir une participation plus efficace, ouverte et continue entre les parties afin d'améliorer la communication et les relations de travail entre elles. Le comité, constitué d'au moins deux représentants de chacune des parties, s'est réuni pour la première fois en mai 2017.

##### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, les parties ont signé un protocole d'entente en vertu duquel elles ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein du groupe ou des groupes professionnels des factrices et facteurs ruraux et suburbains à prédominance féminine, en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. L'étude est coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP et de leurs conseillers en équité salariale respectifs. S'il existe un tel écart, les deux parties s'efforceront d'en négocier le règlement. Si elles sont incapables de parvenir à une solution mutuellement acceptable, la question sera soumise à l'arbitrage exécutoire.

Le 2 février 2017, la ministre du Travail a nommé un arbitre. Dans les mois d'avril à juin, les parties organiseront, dans le cadre de l'étude, des groupes de discussion avec les employés, et ces rencontres seront dirigées par les conseillers en équité salariale. Tout ajustement lié à l'écart salarial serait rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### **Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)**

La convention collective entre Postes Canada et l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2016. L'AFPC/SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris ceux affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et des rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique affectés à des secteurs comme les finances et l'ingénierie. Aux termes de cette convention, une grève ou un lock-out est autorisé.

Le 10 août 2016, l'AFPC/SEPC a déposé un avis de négociation et, en octobre 2016, les parties se sont réunies pour échanger leurs exposés préliminaires, lesquels incluaient un résumé des propositions de chacune des parties pour cette ronde de négociations. Au cours du premier trimestre de 2017, les parties se sont rencontrées à quatre reprises. Des réunions ont eu lieu en mai et d'autres sont prévues pour la fin de juillet. Postes Canada entend toujours négocier une convention collective de quatre ans qui sera juste et équitable pour ses employés et qui lui permettra de relever les défis que soulèvent ses activités et de répondre aux besoins de ses clients.

En attendant le dénouement des négociations, les clauses de la plus récente convention collective demeurent en vigueur, conformément au *Code canadien du travail*.

#### Secteur Purolator

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés des opérations à salaire horaire, a pris fin le 31 décembre 2016. Le 29 mars 2017, Purolator et les représentants des Teamsters ont conclu un accord de principe. La nouvelle convention, d'une durée de cinq ans, a été ratifiée par les membres de ce syndicat le 28 avril 2017.

### 4.2 Contrôles et procédures internes

#### **Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière**

Au cours du premier trimestre de 2017, aucun changement aux contrôles internes à l'égard de l'information financière à fournir qui a eu ou qui pouvait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de l'information financière à fournir n'a été apporté.

## 5 Risques et gestion des risques

### *Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques*

La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion du risque d'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2016. Des précisions sur l'évolution de ces risques au cours du premier trimestre de 2017 sont données ci-après.

Lorsque cela convenait, Postes Canada a constitué des provisions relativement à certaines des réclamations suivantes. Si l'issue de ces réclamations devait différer des évaluations et des hypothèses de la direction, un ajustement significatif de la situation financière de la Société et de ses résultats d'exploitation pourrait survenir ultérieurement.

#### **Plainte de disparité salariale de l'ACMPA**

L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) a déposé, en 1982, une première plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. Cette plainte a été réglée en 1985. Cependant, l'ACMPA a déposé une deuxième plainte identique en 1992. Les parties ont réglé celle-ci en 1997. Or, en 2012, l'ACMPA a demandé sa réactivation. En 2014, l'enquêteur de la Commission a conclu que, bien que les ententes entre les parties aient résolu les différends en matière d'équité salariale après 1997, la période précédente (de 1992 à 1997) posait toujours problème, et que la question devrait être renvoyée au Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) sans autre forme d'enquête. Au début de 2015, la Commission a rendu une décision confirmant qu'elle était d'accord avec l'enquêteur et que le fond de cette affaire devait être entendu par le Tribunal. En juillet 2016, la requête de la Société en révision judiciaire de cette décision a été rejetée par la Cour fédérale. En août 2015, Postes Canada a aussi soumis au Tribunal une requête en irrecevabilité de la plainte. Dans une décision qu'il a rendue le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Tribunal a conclu que la requête en irrecevabilité de Postes Canada était prématurée et a ordonné aux parties (Postes Canada, l'ACMPA et la Commission) d'échanger des exposés des précisions à la fin de 2016 au plus tard afin que le fond de cette affaire puisse être entendu, exposés qui ont été échangés par la suite.

L'ACMPA a adopté une position selon laquelle le Tribunal ne devrait pas se limiter aux années 1992 à 1997, mais devrait plutôt établir la responsabilité de Postes Canada jusqu'à ce jour. Une requête sera entendue par le Tribunal le 19 juin 2017, date à laquelle les parties présenteront leurs arguments concernant cette question.

#### **Révision par la Cour fédérale de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des BPCOM**

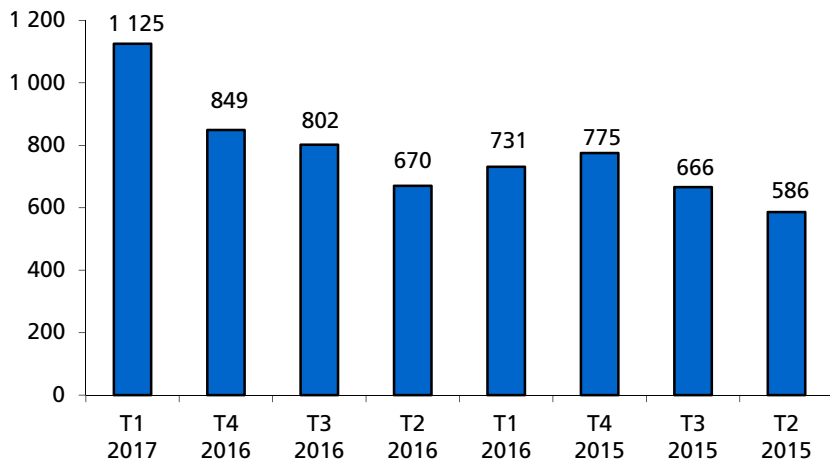
En novembre 2014, le STTP et d'autres parties ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada de convertir le service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. En vertu d'une requête déposée à la Cour fédérale, certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier en septembre 2015. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée. Les parties ont convenu, avec l'aval de la Cour, de mettre en suspens la question afin de permettre au gouvernement de parachever son examen de Postes Canada. Le programme de conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires a été suspendu en octobre 2015.

## 6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises dispose de 1 125 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> avril 2017, soit 276 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement et d'exploitation.

### 6.2 Activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	165	110	55

Pour le premier trimestre de 2017, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation dépassent de 55 millions de dollars celles de la même période de 2016. Leur variation positive sur un an s'explique essentiellement par la réduction des impôts sur le résultat que le secteur Postes Canada a payés, ce qui est imputable au moment où ils sont devenus exigibles.

### 6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	118	(91)	209

Pour le premier trimestre de 2017, les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement représentent 209 millions de dollars de plus qu'à la même période de 2016. Leur fluctuation découle principalement de la hausse du produit généré par les titres ainsi que de la baisse des acquisitions de titres et d'immobilisations.

## Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart
Postes Canada	16	19	(3)
Purolator	3	8	(5)
Logistique	1	2	(1)
Éléments intersectoriels et consolidation	(1)	(2)	1
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>19</b>	<b>27</b>	<b>(8)</b>

Les acquisitions d'immobilisations par le Groupe d'entreprises ont, du premier trimestre de 2016 à la période correspondante de 2017, diminué de 8 millions de dollars, et ce, en raison surtout des dépenses moins élevées qu'ont engagées les secteurs Purolator et Postes Canada.

## 6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(62)	56

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement du premier trimestre de 2017 ont baissé de 56 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2016, ce qui s'explique surtout par le remboursement des obligations non remboursables qui sont venues à échéance au cours du premier trimestre de 2016.

## 6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a des actifs dont la valeur du marché était de 23 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui en fait l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2016. Une mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a mis en place le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*, qui stipule que la Société n'a pas à verser de cotisations spéciales au Régime de 2014 à 2017. Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes importants sur le plan de l'exploitation auxquels la Société doit faire face et les risques qui menacent la viabilité du Régime. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer toute insuffisance des actifs par rapport aux passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité. Le 29 avril 2017, le gouvernement a publié un projet de règlement afin d'alléger le fardeau que représentent, pour les régimes de retraite à prestations déterminées sous réglementation fédérale, les paiements d'amortissement des déficits de solvabilité. Le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* serait ainsi modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. Ce changement pourrait retarder le versement des prochains paiements spéciaux par Postes Canada. Celle-ci évalue actuellement les conséquences de ce projet de modification à la réglementation. En 2016, le gouvernement du Canada a entrepris un examen de Postes Canada, qui comprend une analyse de la viabilité du Régime.

Les plus récentes estimations de la situation financière du Régime au 31 décembre 2016 indiquent un excédent sur le plan de la continuité d'environ 1,8 milliard de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé d'environ 6,7 milliards de dollars (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans). Le déficit sur le plan de la solvabilité du Régime (selon la valeur marchande de ses actifs) est passé d'un montant estimatif de 6,5 milliards de dollars au 31 décembre 2016 à un montant estimatif de 5,8 milliards de dollars à la fin du premier trimestre de 2017, et ce, en raison surtout d'une hausse des rendements des actifs durant ce trimestre. La mise au point des hypothèses actuarielles est susceptible de faire changer ces estimations préliminaires. Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2016 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2017, et les résultats pourraient différer fortement de ces estimations.

Dans chacun des premiers trimestres de 2017 et de 2016, les cotisations pour services rendus s'élèvent à 67 millions de dollars. Les cotisations pour services rendus que versera l'employeur en 2017 sont estimées à 271 millions de dollars. Sans l'allègement prévu par la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985* et du *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*, des paiements spéciaux fort élevés seraient requis en 2017.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, comptabilise les profits et pertes de réévaluation, après impôt, dans les autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de 2017, les pertes de réévaluation du Régime, après impôt, s'élevèrent à 221 millions de dollars. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

## 6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère un capital composé des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs non courants et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation de ses plans d'exploitation et stratégique; et maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

### Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2017, les fonds accumulés et les marges de crédit immédiatement accessibles ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour s'acquitter de ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses besoins d'ordre stratégique. Le secteur Postes Canada détient 1 811 millions de dollars de placements liquides non affectés au 1<sup>er</sup> avril 2017, et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux à son Régime de pension agréé pour la période de 2014 à 2017. Postes Canada estime détenir des liquidités suffisantes et la capacité d'emprunt autorisé nécessaire pour soutenir ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Les filiales de la Société disposent d'un total de 213 millions de dollars de trésorerie non affectée et des facilités de crédit disponibles de 119 millions de dollars au 1<sup>er</sup> avril 2017, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pendant au moins les 12 prochains mois.

### Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Cette limite d'emprunt autorisée comprend un montant maximal de 100 millions de dollars disponible aux fins de gestion de la trésorerie et sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 1<sup>er</sup> avril 2017, les emprunts du secteur Postes Canada et des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 997 millions de dollars et 56 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2016 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

### Dividende

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2016.

## 6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien ses activités et ceux-ci sont résumés à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2016.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Le secteur Postes Canada a un programme de couverture économique qui sert à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux prévus. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 11 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du premier trimestre de 2017.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité de la contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit découle des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, notamment les créances impayées. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du premier trimestre de 2017.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du premier trimestre de 2017.

## 6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2016. Aucun changement important en ce qui a trait aux obligations contractuelles et aux engagements n'est survenu au cours du premier trimestre de 2017.

## 6.9 Transactions avec des parties liées

La Société réalise différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles décrites à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2016. D'autres renseignements à ce sujet sont donnés à la note 14 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017.

## 6.10 Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont décrits à la note 10 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017. Aucune variation importante des passifs éventuels n'est survenue au cours du premier trimestre de 2017.

## 7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 décembre 2016

(en millions de dollars)

ACTIF	1 <sup>er</sup> avril 2017	31 déc. 2016	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 125	849	276	32,5	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 10.
Titres négociables	899	1 038	(139)	(13,4)	L'écart est principalement attribuable au moment de l'arrivée à échéance de placements à court terme.
Clients et autres débiteurs	786	829	(43)	(5,2)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des créances clients du fait des ventes plus élevées en décembre 2016.
Autres actifs	130	110	20	18,5	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges payées d'avance pour le secteur Purolator et à la hausse des acomptes provisionnels de 2017 pour le secteur Postes Canada.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2 940</b>	<b>2 826</b>	<b>114</b>	<b>4,0</b>	
Immobilisations corporelles	2 621	2 672	(51)	(1,9)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	112	117	(5)	(4,3)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement de biens logiciels dépasse leurs acquisitions.
Titres réservés	532	523	9	1,7	L'écart est principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	128	135	(7)	(5,5)	L'écart est attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en raison surtout d'une réduction des taux d'actualisation, ce qui a été en partie contrebalancé par les rendements positifs des placements.
Actifs d'impôt différé	1 494	1 384	110	8,0	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des différences temporaires en raison des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime de pension agréé et les autres avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	–	–	Il n'y a aucun écart.
Autres actifs	8	5	3	54,7	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 025</b>	<b>4 966</b>	<b>59</b>	<b>1,2</b>	
<b>Total des actifs</b>	<b>7 965</b>	<b>7 792</b>	<b>173</b>	<b>2,2</b>	



(en millions de dollars)

<b>PASSIF</b>	1 <sup>er</sup> avril 2017	31 déc. 2016	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres créditeurs	443	548	(105)	(19,1)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des comptes fournisseurs et de la taxe de vente à payer et à la réduction des intérêts courus sur les obligations pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	537	487	50	10,2	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des retenues obligatoires à payer, facteur atténué par la baisse des salaires, des avantages et de la rémunération des heures supplémentaires à verser pour le secteur Postes Canada.
Provisions	77	70	7	10,4	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des provisions pour les griefs pour le secteur Postes Canada.
Impôts à payer	2	3	(1)	(19,3)	Il n'y a aucun écart important.
Produits reportés	114	115	(1)	(1,6)	Il n'y a aucun écart important.
Prêts et emprunts	19	22	(3)	(12,7)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	62	62	–	–	Il n'y a aucun écart.
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 254</b>	<b>1 307</b>	<b>(53)</b>	<b>(4,0)</b>	
Prêts et emprunts	1 034	1 037	(3)	(0,3)	Il n'y a aucun écart important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6 225	5 726	499	8,7	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour le secteur Postes Canada découlant surtout d'une réduction des taux d'actualisation, ce qui a été en partie contrebalancé par les rendements positifs des placements.
Autres passifs	26	26	(0)	(2,0)	Il n'y a aucun écart important.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>7 285</b>	<b>6 789</b>	<b>496</b>	<b>7,3</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>8 539</b>	<b>8 096</b>	<b>443</b>	<b>5,5</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun écart.
Cumul des autres éléments du résultat global	47	44	3	6,0	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente pour le secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(1 802)	(1 530)	(272)	(17,8)	L'écart est principalement attribuable aux pertes de réévaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découlant d'une réduction des taux d'actualisation, facteur atténué par les rendements positifs des placements.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>(600)</b>	<b>(331)</b>	<b>(269)</b>	<b>(81,7)</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	26	27	(1)	(1,7)	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(574)</b>	<b>(304)</b>	<b>(270)</b>	<b>(89,0)</b>	
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>7 965</b>	<b>7 792</b>	<b>173</b>	<b>2,2</b>	

## 8 Revue des activités d'exploitation

Examen détaillé de notre rendement financier

### 8.1 Résumé des résultats trimestriels

#### Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes, au quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement dans les trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces fluctuations de la demande relative à ses services. Le nombre de jours ouvrables (ou commerciaux) et de journées payées, nombre qui peut varier d'un trimestre à l'autre, peut également influencer sur les résultats trimestriels. Des jours ouvrables de plus ont pour effet d'accroître les produits alors que davantage de journées payées haussent les charges d'exploitation. Le premier trimestre de 2017 compte le même nombre de jours ouvrables, mais une journée payée de moins que la période correspondante de 2016, ce qui constitue une différence temporaire dont les répercussions auront disparu d'ici la fin de 2017.

(en millions de dollars)	T1 de 2017	T4 de 2016	T3 de 2016	T2 de 2016	T1 de 2016	T4 de 2015	T3 de 2015	T2 de 2015
Produits d'exploitation	2 048	2 128	1 758	1 977	2 017	2 092	1 903	1 947
Charges d'exploitation	1 977	2 024	1 776	1 958	1 973	1 975	1 884	1 943
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>71</b>	<b>104</b>	<b>(18)</b>	<b>19</b>	<b>44</b>	<b>117</b>	<b>19</b>	<b>4</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(9)	(7)	(10)	(9)	(9)	(9)	(8)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>65</b>	<b>95</b>	<b>(25)</b>	<b>9</b>	<b>35</b>	<b>108</b>	<b>10</b>	<b>(4)</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	19	19	2	1	11	29	2	(2)
<b>Résultat net</b>	<b>46</b>	<b>76</b>	<b>(27)</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>79</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>

### 8.2 Résultats d'exploitation consolidés

#### Résultats consolidés du premier trimestre de 2017

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Produits d'exploitation	2 048	2 017	31	1,6
Charges d'exploitation	1 977	1 973	4	1,8 <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>71</b>	<b>44</b>	<b>27</b>	<b>61,9</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(9)	3	27,6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>86,0</b>
Charge d'impôt sur le résultat	19	11	8	69,3
<b>Résultat net</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>93,5</b>
Autres éléments du résultat global	(316)	(1 035)	719	69,4
<b>Résultat global</b>	<b>(270)</b>	<b>(1 011)</b>	<b>741</b>	<b>73,3</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada enregistre un résultat avant impôt de 65 millions de dollars pour le premier trimestre de 2017, comparativement à un résultat avant impôt de 35 millions de dollars pour le premier trimestre de 2016. L'amélioration du résultat avant impôt en 2017 est essentiellement attribuable au secteur Purolator. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Produits d'exploitation consolidés

Pour le premier trimestre de 2017, les produits d'exploitation ont augmenté de 31 millions de dollars, comparativement au trimestre correspondant de 2016, cette hausse provenant essentiellement de la croissance du secteur Purolator. Pour le secteur Postes Canada, l'érosion des volumes du service Poste-lettres<sup>MC</sup> et la diminution des produits du secteur Marketing direct ont été atténuées par l'essor du secteur Colis. Les détails des produits sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Charges d'exploitation consolidées

Comparativement à la même période de 2016, les charges d'exploitation ont quelque peu augmenté, soit de 4 millions de dollars, ce qui provient surtout de la hausse des charges des secteurs Purolator et Logistique en raison de l'essor de leurs activités. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

### Charge d'impôt sur le résultat consolidé

En comparaison de la période correspondante un an plus tôt, la charge d'impôt sur le résultat consolidé a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Cette augmentation résulte principalement de la hausse du résultat avant impôt du Groupe d'entreprises.

### Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à -316 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Les principaux facteurs à l'origine de ce montant négatif sont la comptabilisation de pertes de réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi par suite d'une réduction des taux d'actualisation, facteur compensé par le fait que les rendements des actifs des régimes de retraite ont dépassé ceux prévus. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

## 8.3 Résultats d'exploitation par secteur

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Postes Canada	44	44	–	(0,6)
Purolator	17	(12)	29	–
Logistique	4	4	–	0,5
Autres	–	(1)	1	–
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>65</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>86,0</b>

Les détails des résultats d'exploitation sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.6.

## 8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada dégage un résultat avant impôt de 44 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui correspond à celui enregistré pour le premier trimestre de 2016.

### Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2017

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Produits d'exploitation	1 620	1 626	(6)	(0,4)
Charges d'exploitation	1 570	1 574	(4)	1,3 <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>(2)</b>	<b>(5,0)</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(6)	(8)	2	27,6
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>-</b>	<b>(0,6)</b>
Charge d'impôt sur le résultat	12	13	(1)	(7,5)
<b>Résultat net</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>2,2</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

### Produits d'exploitation

Pour le premier trimestre de 2017, le secteur Postes Canada enregistre des produits d'exploitation de 1 620 millions de dollars, affichant ainsi une légère baisse, soit de 6 millions de dollars, ou 0,4 %, par rapport à la même période de 2016. Cette baisse résulte surtout de l'érosion des volumes du service Poste-lettres ainsi que de la diminution des produits du secteur Marketing direct au premier trimestre de 2017, comparativement à la période correspondante de 2016. Ces facteurs sont cependant en partie contrebalancés par la hausse toujours importante des produits du secteur Colis.

### Produits trimestriels par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Courrier transactionnel	817	849	(32)	(3,8)
Colis	466	421	45	10,8
Marketing direct	276	286	(10)	(3,4)
Autres produits	61	70	(9)	(13,3)
<b>Total</b>	<b>1 620</b>	<b>1 626</b>	<b>(6)</b>	<b>(0,4)</b>

### Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel au premier trimestre de 2017, lesquels se chiffrent à 817 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (742 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (33 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (42 millions de dollars).

Au premier trimestre de 2017, les produits du secteur Courrier transactionnel ont reculé de 32 millions de dollars, ou 3,8 %, et ses volumes ont diminué de 56 millions d'articles, ou 5,9 %, par rapport à la même période de 2016. Les produits et volumes du service Poste-lettres du régime intérieur, lequel constitue la plus importante catégorie, ont chuté respectivement de 29 millions de dollars, ou 3,8 %, et de 51 millions d'articles, ou 5,7 %.

Le déclin des volumes est principalement attribuable à l'érosion continue que cause la substitution électronique. La demande de services postaux baisse toujours de manière continue à cause de l'utilisation croissante des solutions de rechange numériques par les ménages et les entreprises, des initiatives instaurées par certains de nos plus grands clients en vue d'imposer des frais pour les documents papier ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

### **Colis**

Les produits générés par le secteur Colis, lesquels se chiffrent à 466 millions de dollars au premier trimestre de 2017, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (337 millions de dollars), colis de départ (55 millions de dollars), colis d'arrivée (69 millions de dollars) et autres (5 millions de dollars).

Les produits du secteur Colis affichent une hausse de 45 millions de dollars, ou 10,8 %, et ses volumes ont augmenté de plus de 6 millions d'articles, ou 12,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, catégorie qui est la plus importante, la croissance s'est poursuivie, les produits ayant progressé de 36 millions de dollars, ou 12,1 %, et les volumes, ayant augmenté de plus de 4 millions d'articles, ou 10,7 %.

La hausse des produits et des volumes provient de l'excellent rendement réalisé auprès de nos principaux clients commerciaux et de notre remarquable performance sur le plan de la livraison, et elle reflète l'essor du marché de l'expédition des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur, les consommateurs faisant de plus en plus d'achats en ligne.

### **Marketing direct**

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct, lesquels s'établissent à 276 millions de dollars au premier trimestre de 2017, englobent les quatre catégories de produits suivantes : Courrier personnalisé de Postes Canada<sup>MC</sup> (132 millions de dollars), Courrier de quartier de Postes Canada<sup>MC</sup> (96 millions de dollars), Poste-publications<sup>MC</sup> (39 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup> et autre courrier (9 millions de dollars).

Pour le premier trimestre de 2017, les produits du secteur Marketing direct ont diminué de 10 millions de dollars, ou 3,4 %, et les volumes affichent une baisse de 3 millions d'articles, ou 0,3 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Les produits du service Courrier de quartier, catégorie la plus importante en matière de volume, ont augmenté de 1 million de dollars, ou 0,4 %, et les volumes se sont élargis de 12 millions d'articles, ou 1,5 %, par rapport à la période correspondante de 2016. Les baisses subies par les autres catégories proviennent du fait que les clients commerciaux, soit surtout ceux des secteurs des services financiers, de la vente au détail et des télécommunications, réduisent leurs dépenses de marketing et en redirigent une partie vers d'autres médias. Les produits et les volumes du service Poste-publications ont baissé également, à savoir de 6 millions de dollars, soit 12,9 %, et les volumes ont chuté de 10 millions d'articles, soit 13,9 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent, à cause de la baisse du courrier lié aux abonnements à des publications.

### **Autres produits**

Les autres produits se chiffrent à 61 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en baisse de 9 millions de dollars, ou 13,3 %, par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt, baisse qui découle surtout des fluctuations des cours de change.

## Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du secteur Postes Canada se chiffrent à 1 570 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui signale une légère diminution, à savoir 4 millions de dollars, ou 1,3 %<sup>1</sup>, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est essentiellement imputable à la journée payée de moins que compte le premier trimestre de 2017 par rapport à la même période de 2016.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	% <sup>1</sup>
Main-d'œuvre	788	783	5	2,2
Avantages du personnel	314	326	(12)	(2,0)
<b>Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>1 102</b>	<b>1 109</b>	<b>(7)</b>	<b>0,9</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	232	223	9	5,6
Immobilier, installations et entretien	67	66	1	3,0
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	108	114	(6)	(3,7)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>407</b>	<b>403</b>	<b>4</b>	<b>2,6</b>
Amortissement	61	62	(1)	(0,5)
<b>Total</b>	<b>1 570</b>	<b>1 574</b>	<b>(4)</b>	<b>1,3</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

### **Main-d'œuvre**

Les charges liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 788 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ayant augmenté de 5 millions de dollars, soit 2,2 %<sup>1</sup>, comparativement à la même période de 2016. Cette augmentation est principalement attribuable aux hausses salariales, lesquelles sont contrebalancées en partie par l'incidence d'une journée payée de moins dans le trimestre à l'étude.

### **Avantages du personnel**

Les charges au titre des avantages du personnel ont diminué de 12 millions de dollars, ou 2,0 %<sup>1</sup>, au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016. Leur baisse résulte principalement de l'incidence des rendements positifs des actifs des régimes d'avantages en 2016, rendements qui servent à calculer les coûts de ces régimes en 2017, d'une baisse de l'ajustement au titre de l'inflation et du fait que le premier trimestre de 2017 compte une journée payée de moins. Ces conséquences bénéfiques sont contrebalancées par la diminution du taux d'actualisation en 2016 qui est utilisé pour calculer les coûts des régimes d'avantages en 2017 et par la mise à jour des hypothèses démographiques.

### **Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre**

Au premier trimestre de 2017, les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance dépassent de 9 millions de dollars, ou 5,6 %<sup>1</sup>, celles de la même période de 2016, ce qui provient surtout de la hausse des charges de transport et d'entretien, laquelle est contrée en partie par la diminution des coûts liés aux règlements internationaux.

### **Immobilier, installations et entretien**

Les charges liées aux installations sont demeurées relativement les mêmes que celles engagées dans la période correspondante un an plus tôt.

### **Frais de vente, frais administratifs et autres coûts**

Au premier trimestre de 2017, les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont reculé de 6 millions de dollars, soit 3,7 %<sup>1</sup>, par rapport au premier trimestre de 2016, et ce, grâce à la réduction du coût des produits et des charges associées aux programmes.

### **Amortissement**

Les charges d'amortissement se chiffrent à 61 millions de dollars au premier trimestre de 2017, soit un montant se rapprochant de celui enregistré un an plus tôt.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

## 8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator dégage un résultat net de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui constitue une amélioration de 20 millions de dollars comparativement au montant négatif inscrit à ce chapitre dans la même période de 2016.

### Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2017

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Produits d'exploitation	386	350	36	10,4
Charges d'exploitation	369	362	7	3,5 <sup>1</sup>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>17</b>	<b>(12)</b>	<b>29</b>	<b>-</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>17</b>	<b>(12)</b>	<b>29</b>	<b>-</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	6	(3)	9	-
<b>Résultat net</b>	<b>11</b>	<b>(9)</b>	<b>20</b>	<b>-</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

#### Produits d'exploitation

Purolator enregistre des produits d'exploitation de 386 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui représente une hausse de 36 millions de dollars, ou 10,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des volumes provenant de nouveaux clients au premier trimestre de 2017.

#### Charges d'exploitation

##### **Total des charges liées à la main-d'œuvre**

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se situe à 193 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Comparativement à la même période de 2016, l'augmentation de 3 millions de dollars, ou 3,1 %<sup>1</sup>, dans le premier trimestre de 2017 est imputable à l'essor des activités, ce qui est compensé par le fait qu'il compte une journée payée de moins.

##### **Total des charges non liées à la main-d'œuvre**

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre s'établit à 176 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui représente une hausse de 4 millions de dollars, soit 4,0 %<sup>1</sup>, comparativement à la même période de 2016. Cette hausse s'explique surtout par la croissance des activités et l'augmentation des coûts du carburant.

1. Après ajustement en fonction du nombre de journées payées, le cas échéant.

## 8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. L'apport du secteur Logistique au résultat net consolidé du premier trimestre de 2017 se chiffre à 3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2017

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016	Écart	%
Produits d'exploitation	66	63	3	3,6 <sup>1</sup>
Charges d'exploitation	62	59	3	5,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>0,7</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>0,5</b>
Charge d'impôt sur le résultat	1	1	-	0,9
<b>Résultat net</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

#### Produits d'exploitation

SCI inscrit des produits d'exploitation de 66 millions de dollars au premier trimestre de 2017, en hausse de 3 millions de dollars, ou 3,6 %<sup>1</sup>, par rapport à la période correspondante de 2016. Cette hausse résulte principalement de l'accroissement des volumes provenant des clients existants et des nouveaux services au premier trimestre de 2017.

#### Charges d'exploitation

##### Total des charges liées à la main-d'œuvre

Le total des charges liées à la main-d'œuvre se chiffre à 32 millions de dollars au premier trimestre de 2017, dépassant ainsi de 1 million de dollars, soit 3,3 %, celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation provient surtout de la croissance des volumes et des nouveaux clients au premier trimestre de 2017.

##### Total des charges non liées à la main-d'œuvre

Le total des charges non liées à la main-d'œuvre se situe à 30 millions de dollars au premier trimestre de 2017, ce qui correspond à une augmentation de 2 millions de dollars, soit 8,0 %, comparativement au même trimestre de 2016, augmentation qui résulte surtout de l'essor provenant des clients existants ainsi que des nouveaux clients.

## 8.7 Résultats consolidés par rapport au plan

Bien qu'un plan d'entreprise provisoire ait été présenté à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour 2017 à 2021, celui-ci n'a pas été soumis à l'approbation du gouverneur en conseil étant donné l'examen de Postes Canada que le gouvernement mène actuellement.

1. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux, le cas échéant.



## 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

*Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2017 et dans les exercices ultérieurs*

### 9.1 Estimations comptables critiques et incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que sa direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, estimations et hypothèses ainsi que d'autres estimations et hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes à venir.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur ces estimations sont présentés dans le Rapport de gestion annuel de 2016 et à la note 4 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2016, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2016 de la Société canadienne des postes*.

### 9.2 Prises de position en comptabilité

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les modifications suivantes que le Groupe d'entreprises devait adopter en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Leur adoption n'a donné lieu à aucun changement dans les méthodes comptables qui ont été suivies aux fins de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

**Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)** • L'IASB a publié des modifications à l'IAS 7 afin d'obliger les entités à fournir des informations sur la variation des passifs liés au financement dans le but d'aider le lecteur à évaluer la variation des passifs découlant des activités de financement, y compris toute variation des flux de trésorerie et toute variation hors trésorerie (comme les gains ou pertes de change). L'IAS 7 doit être appliquée prospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. Bien qu'il n'y aura aucun changement dans les états financiers consolidés, un rapprochement des passifs découlant des activités de financement sera fourni dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016** • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2014-2016. Les modifications visent les normes et sujets suivants : l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, élimine les exemptions à court terme pour les premiers adoptants; l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, clarifie le champ d'application de la norme en précisant que les obligations d'information, à l'exception de celles mentionnées dans certains paragraphes, s'appliquent aux intérêts d'une entité qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente ou de la distribution ou, encore, comme étant des activités abandonnées; l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, clarifie le fait que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise détenue par un organisme de capital-risque, ou une autre entité admissible, peut être fait au cas par cas au moment de la comptabilisation initiale. Les modifications de l'IFRS 1 et de l'IAS 28 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, tandis que la modification de l'IFRS 12 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'application de ces améliorations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

**b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur**

Les normes et les modifications publiées par l'IASB qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces normes et modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

<b>Norme ou modification</b>	<b>S'applique aux exercices ouverts à compter du</b>
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRIC 22, <i>Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2019

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Il lui incombe également d'effectuer les contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives et de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le président-directeur général,



Le 25 mai 2017

Le chef des finances,



## État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière

<b>Aux</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	<b>Notes</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>31 décembre 2016</b>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>1 125 \$</b>	849 \$
Titres négociables		<b>899</b>	1 038
Clients et autres débiteurs		<b>786</b>	829
Autres actifs	<b>4</b>	<b>130</b>	110
Total des actifs courants		<b>2 940</b>	2 826
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	<b>5</b>	<b>2 621</b>	2 672
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	<b>112</b>	117
Titres réservés		<b>532</b>	523
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>6</b>	<b>128</b>	135
Actifs d'impôt différé		<b>1 494</b>	1 384
Écart d'acquisition		<b>130</b>	130
Autres actifs		<b>8</b>	5
Total des actifs non courants		<b>5 025</b>	4 966
Total des actifs		<b>7 965 \$</b>	7 792 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		<b>443 \$</b>	548 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	<b>9</b>	<b>537</b>	487
Provisions		<b>77</b>	70
Impôts à payer		<b>2</b>	3
Produits différés		<b>114</b>	115
Prêts et emprunts		<b>19</b>	22
Passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>62</b>	62
Total des passifs courants		<b>1 254</b>	1 307
<b>Passifs non courants</b>			
Prêts et emprunts		<b>1 034</b>	1 037
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>6 225</b>	5 726
Autres passifs		<b>26</b>	26
Total des passifs non courants		<b>7 285</b>	6 789
Total des passifs		<b>8 539</b>	8 096
<b>Capitaux propres</b>			
Capital d'apport		<b>1 155</b>	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		<b>47</b>	44
Déficit accumulé		<b>(1 802)</b>	(1 530)
Capitaux du Canada		<b>(600)</b>	(331)
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>26</b>	27
Total des capitaux propres		<b>(574)</b>	(304)
Total des passifs et des capitaux propres		<b>7 965 \$</b>	7 792 \$
Passifs éventuels	<b>10</b>		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire du résultat global

Périodes de 13 semaines closes les  
(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Notes	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>2 048 \$</b>	2 017 \$
<b>Charges d'exploitation</b>			
Main-d'œuvre		985	979
Avantages du personnel	6	370	378
		<b>1 355</b>	1 357
Autres charges d'exploitation	12	547	539
Amortissement	5	75	77
Total des charges d'exploitation		<b>1 977</b>	1 973
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>71</b>	44
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>			
Produits de placement et autres produits	13	5	3
Charges financières et autres charges	13	(11)	(12)
Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement		<b>(6)</b>	(9)
Résultat avant impôt		<b>65</b>	35
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	7	<b>19</b>	11
<b>Résultat net</b>		<b>46 \$</b>	24 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>			
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	8	3 \$	7 \$
Écart de conversion	8	–	(1)
<b>Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net</b>			
Réévaluations des régimes à prestations définies	8	<b>(319)</b>	(1 041)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(316)</b>	(1 035)
<b>Résultat global</b>		<b>(270) \$</b>	(1 011) \$
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>			
Gouvernement du Canada		45 \$	25 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		1	(1)
		<b>46 \$</b>	24 \$
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>			
Gouvernement du Canada		(269) \$	(1 006) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(5)
		<b>(270) \$</b>	(1 011) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

<b>Période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>(1 530) \$</b>	<b>(331) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(304) \$</b>
<b>Résultat net</b>	-	-	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>46</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	<b>3</b>	<b>(317)</b>	<b>(314)</b>	<b>(2)</b>	<b>(316)</b>
<b>Résultat global</b>	-	<b>3</b>	<b>(272)</b>	<b>(269)</b>	<b>(1)</b>	<b>(270)</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>47 \$</b>	<b>(1 802) \$</b>	<b>(600) \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(574) \$</b>

<b>Période de 13 semaines close le 2 avril 2016</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>(2 354) \$</b>	<b>(1 151) \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>(1 124) \$</b>
<b>Résultat net</b>	-	-	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>(1)</b>	<b>24</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	-	<b>6</b>	<b>(1 037)</b>	<b>(1 031)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1 035)</b>
<b>Résultat global</b>	-	<b>6</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(1 006)</b>	<b>(5)</b>	<b>(1 011)</b>
<b>Solde au 2 avril 2016</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>(3 366) \$</b>	<b>(2 157) \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>(2 135) \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# État consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie

**Périodes de 13 semaines closes les**  
(non audité – en millions de dollars canadiens)

**Notes**    **1<sup>er</sup> avril 2017**    2 avril 2016

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Résultat net		<b>46 \$</b>	24 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	<b>5</b>	<b>75</b>	77
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>216</b>	223
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>(136)</b>	(132)
Charge d'impôt sur le résultat	<b>7</b>	<b>19</b>	11
Charges d'intérêts nettes	<b>13</b>	<b>6</b>	9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation :			
Diminution des clients et autres débiteurs		<b>43</b>	40
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		<b>(94)</b>	(87)
Augmentation des salaires et avantages à payer et provisions connexes		<b>50</b>	70
Augmentation des provisions		<b>8</b>	4
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation		<b>(14)</b>	(12)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		<b>(7)</b>	(7)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt		<b>212</b>	220
Intérêts perçus		<b>7</b>	6
Intérêts payés		<b>(22)</b>	(25)
Impôts payés		<b>(32)</b>	(91)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation		<b>165</b>	110

## Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition de titres		<b>(415)</b>	(461)
Produit de la vente de titres		<b>552</b>	397
Acquisition d'immobilisations		<b>(19)</b>	(27)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		<b>118</b>	(91)

## Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Remboursement de prêts et d'emprunts		<b>-</b>	(55)
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		<b>(6)</b>	(7)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		<b>(6)</b>	(62)

## Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<b>849</b>	775
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		<b>(1)</b>	(1)

<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>1 125 \$</b>	731 \$
---	--	-----------------	--------

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017  
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de livraison de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays ainsi qu'entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi sur la Société canadienne des postes* donne à la Société l'exclusivité (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres, et de leur livraison aux destinataires au Canada.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant d'établir les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

En juillet 2015, la Société a reçu une ordonnance, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales et de rendre compte de la mise en œuvre de ces instructions dans son prochain plan d'entreprise. La Société se penche actuellement sur ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements afin de les harmoniser avec celles du Conseil du Trésor. La Société est également en train d'établir les détails des procédés administratifs et des exigences système aux fins de la mise en œuvre d'une solution globale qui permettra d'optimiser l'observation des directives en matière de voyages, les règles de bonne gouvernance ainsi que les gains d'efficacité nécessaires pour remplir son mandat commercial et de base. La mise en œuvre de l'ordonnance devrait être achevée en 2017.

## 2. Règles de présentation

**Déclaration de conformité** • La Société a établi ses états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées et en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires et en a autorisé la publication le 25 mai 2017.

**Règles de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** • Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.



**Caractère saisonnier des activités** • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

**Principales méthodes comptables** • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017, dont il est question à la note 3 afférente aux présents états financiers consolidés résumés intermédiaires. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

**Méthode de consolidation** • Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Les Investissements Purolator Ltée (Purolator), Groupe SCl inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

**Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations** • L'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### 3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications, présentées ci-après, dont l'adoption obligatoire par le Groupe d'entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2017 n'a entraîné aucun changement de méthodes comptables lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

**Initiative concernant les informations à fournir – Modifications de l'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)** • L'IASB a publié des modifications à l'IAS 7 afin d'obliger les entités à fournir des informations sur la variation des passifs liés au financement dans le but d'aider le lecteur à évaluer la variation des passifs découlant des activités de financement, y compris toute variation des flux de trésorerie et toute variation hors trésorerie (comme les profits ou pertes de change). L'IAS 7 doit être appliquée prospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. Bien qu'il n'y ait aucun changement aux états financiers consolidés, un rapprochement des passifs découlant des activités de financement sera fourni dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

**Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016** • L'IASB a publié des améliorations annuelles afin de répondre aux questions non urgentes qui ont été examinées au cours du cycle de 2014-2016. Ces modifications visent les normes et sujets suivants : l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, élimine les exemptions à court terme pour les premiers adoptants; l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, clarifie le champ d'application de la norme en précisant que les obligations d'information, à l'exception de celles mentionnées dans certains paragraphes, s'appliquent aux intérêts d'une entité qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente ou de la distribution ou, encore, comme étant des activités abandonnées; l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, clarifie le fait que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise détenue par une entité qui est un organisme de capital-risque, ou une autre entité admissible, peut être fait au cas par cas au moment de la comptabilisation initiale. Les modifications de l'IFRS 1 et de l'IAS 28 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, tandis que la modification de l'IFRS 12 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'adoption de ces améliorations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de nouvelles normes, modifications ou interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 5 b) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

## 4. Autres actifs courants

Aux	1 <sup>er</sup> avril 2017	31 décembre 2016
Impôts à recevoir	27 \$	18 \$
Charges payées d'avance	101	90
Actifs détenus en vue de la vente	2	2
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>130 \$</b>	<b>110 \$</b>

Au 1<sup>er</sup> avril 2017, la totalité des propriétés classées comme étant détenues en vue de la vente concerne le secteur Postes Canada. On prévoit que le produit de la vente de ces biens permettra de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

## 5. Immobilisations

### a) Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Coût</b>									
Solde au 31 décembre 2016	315 \$	2 057 \$	286 \$	1 330 \$	547 \$	409 \$	944 \$	91 \$	5 979 \$
Entrées	-	2	2	2	1	2	1	5	15
Mises hors service	-	-	-	(2)	-	(31)	-	-	(33)
Transferts	-	2	8	6	-	-	3	(19)	-
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>315 \$</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>1 336 \$</b>	<b>548 \$</b>	<b>380 \$</b>	<b>948 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>5 961 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 31 décembre 2016	- \$	1 063 \$	223 \$	827 \$	349 \$	338 \$	507 \$	- \$	3 307 \$
Amortissement	-	14	3	18	13	6	11	-	65
Mises hors service	-	-	-	(2)	-	(30)	-	-	(32)
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>- \$</b>	<b>1 077 \$</b>	<b>226 \$</b>	<b>843 \$</b>	<b>362 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>518 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 340 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>									
31 décembre 2016	315 \$	994 \$	63 \$	503 \$	198 \$	71 \$	437 \$	91 \$	2 672 \$
<b>1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>315 \$</b>	<b>984 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>493 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>430 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>2 621 \$</b>

**b) Immobilisations incorporelles**

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de service et relations clients	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 décembre 2016	734 \$	21 \$	25 \$	780 \$
Entrées	–	5	–	5
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>734 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>785 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 décembre 2016	640 \$	– \$	23 \$	663 \$
Amortissement	10	–	–	10
<b>Solde au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>650 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>673 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
31 décembre 2016	94 \$	21 \$	2 \$	117 \$
<b>1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>84 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>112 \$</b>

**6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme**

**a) Passif net au titre des prestations définies**

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière se présente comme suit :

<b>Aux</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2017</b>	31 décembre 2016
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>128 \$</b>	135 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	2 551 \$	2 176 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 736	3 612
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6 287 \$</b>	5 788 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>62 \$</b>	62 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6 225 \$</b>	5 726 \$

**b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies**

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat global se présentent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017			2 avril 2016		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	125 \$	26 \$	151 \$	123 \$	27 \$	150 \$
Coût financier	263	36	299	266	38	304
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(242)	–	(242)	(238)	–	(238)
Autres frais administratifs	4	–	4	4	–	4
Charge au titre des prestations définies	150	62	212	155	65	220
Charge au titre des cotisations définies	4	–	4	3	–	3
Charge totale	154	62	216	158	65	223
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>154 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>218 \$</b>
(Profits) pertes de réévaluation						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(500) \$	– \$	(500) \$	425 \$	– \$	425 \$
Pertes actuarielles	825	101	926	861	104	965
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>325 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>426 \$</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>1 390 \$</b>

**c) Total des paiements versés en espèces**

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se présente comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	39 \$	36 \$
Cotisations régulières de l'employeur aux régimes de retraite	82	79
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	11	14
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	132	129
Cotisations aux régimes à cotisations définies	4	3
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>136 \$</b>	<b>132 \$</b>

L'estimation du montant total des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies en 2017 pour le Groupe d'entreprises n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce montant estimatif prend en compte la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. En 2018, la Société s'attend à être de nouveau assujettie à la réglementation de la *Loi sur les normes de prestation de pension de 1985*. Aux termes de cette réglementation, le montant total de l'allègement est plafonné à 15 % de la juste valeur des actifs d'un régime. Au-delà de cette limite, Postes Canada, à titre de répondante du Régime, serait tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour éliminer tout manque à gagner des actifs sur les passifs, selon les évaluations actuarielles, sur une période de 5 ans en présomption de solvabilité et de 15 ans en présomption de continuité.

## 7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties à l'impôt sur le résultat des paliers fédéral et provinciaux.

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
Charge d'impôt exigible sur le résultat	23 \$	22 \$
Produit d'impôt différé afférent à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(4)	(11)
Charge d'impôt	<b>19 \$</b>	11 \$

## 8. Autres éléments du résultat global

Période de 13 semaines close le 1 <sup>er</sup> avril 2017	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2016	39 \$	5 \$	44 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	4 \$ (1)	– \$ –	4 \$ (1)	(426) \$ 107	(422) \$ 106
<b>Montant net</b>	<b>3 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(319) \$</b>	<b>(316) \$</b>
<b>Solde cumulé au 1<sup>er</sup> avril 2017</b>	<b>42 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>47 \$</b>		

Période de 13 semaines close le 2 avril 2016	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat net	
	Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente – profits de la période	Cumul des écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
Solde cumulé au 31 décembre 2015	43 \$	5 \$	48 \$		
Montant de la période Impôt sur le résultat	9 \$ (2)	(1) \$ –	8 \$ (2)	(1 390) \$ 349	(1 382) \$ 347
Montant net	7 \$	(1) \$	6 \$	(1 041) \$	(1 035) \$
Solde cumulé au 2 avril 2016	50 \$	4 \$	54 \$		

## 9. Questions liées à la main-d'œuvre

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes qu'ont intentés divers groupes syndicaux de Postes Canada. Les questions suivantes ont évolué au cours du dernier exercice :

- a) La mise en œuvre du protocole d'entente conclu en 2013 entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et la Société relativement à la décision du Tribunal canadien des droits de la personne (le Tribunal) portant sur sa plainte d'écart salarial se poursuit. La Société a avisé l'AFPC que les anciens employés qui n'ont pu être joints par courrier ou autrement ont cinq ans pour réclamer les sommes auxquelles ils ont droit en vertu du protocole d'entente. La période de cinq ans a commencé le 28 juillet 2016.
- b) En octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) que l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) avait demandé la réactivation de sa plainte sur l'équité salariale déposée initialement en 1982. Le rapport de l'enquêteur de la Commission, publié le 8 décembre 2014, concluait que les différends en matière d'équité salariale de la période allant de 1992 à 1997 demeuraient sans réponses. La Commission a ensuite renvoyé ce dossier au Tribunal sans autre forme d'enquête. Bien que la Société ait tenté d'obtenir le rejet de la plainte faute de preuves, la Cour fédérale et le Tribunal ont statué que la Société devait laisser l'examen du bien-fondé de l'affaire suivre son cours. Vers la fin de 2016, les parties ont chacune déposé un exposé des précisions. Elles s'affairent maintenant à répondre aux demandes d'informations supplémentaires de l'ACMPA. En 2017, l'ACMPA a remis en question la période visée par la plainte, conjecturant qu'elle devrait aller de 1992 à ce jour plutôt que de 1992 à 1997. La Société est en désaccord avec cette affirmation et le Tribunal devra trancher la question avant que l'instance ne puisse se poursuivre. Les parties évaluent la possibilité d'aller en médiation pour convenir d'un règlement, mais cela ne serait toutefois possible qu'après que le Tribunal a statué sur la durée de la période visée par la plainte.
- c) Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) ont signé un protocole d'entente en vertu duquel les parties ont convenu de mener une étude conjointe sur l'équité salariale, afin de déterminer s'il existe un écart salarial fondé sur le sexe au sein du groupe ou des groupes professionnels à prédominance féminine des factrices et facteurs ruraux et suburbains. L'étude sera coordonnée par un comité composé de représentants de Postes Canada et du STTP. Au cours de l'étude, une analyse sera effectuée afin de déterminer s'il existe un écart salarial en vertu de la *Loi sur les droits de la personne*. Le cas échéant, les deux parties s'efforceront de négocier un règlement de ladite iniquité. Si les parties sont incapables de parvenir à une solution mutuellement acceptable, la question sera soumise à l'arbitrage exécutoire. Tout ajustement lié à l'écart salarial sera fait rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour le moment, il est impossible pour la Société de prévoir l'issue des divers litiges portant sur l'équité salariale et des sujets connexes. S'il y a lieu, la Société a comptabilisé une provision au titre des salaires et avantages à payer et provisions connexes. La provision constitue la meilleure estimation de la direction des passifs qui devront être engagés. Il se peut que la Société procède au besoin à l'ajustement de la provision comptabilisée dans le résultat net pour les périodes subséquentes. Ces questions continueront d'évoluer; cependant, d'autres renseignements détaillés ne sont pas présentés, puisqu'ils pourraient être préjudiciables à la Société.

## 10. Passifs éventuels

- a) En novembre 2014, le STTP et d'autres organisations ont présenté à la Cour fédérale une demande de révision judiciaire de la décision de Postes Canada concernant la conversion du service de livraison du courrier à la porte vers des boîtes postales communautaires. Certaines communautés urbaines de Montréal se sont vu accorder le statut d'intervenant dans ce dossier. La date de l'audition de la demande n'a pas encore été fixée, et l'affaire est actuellement en suspens en attendant les résultats de l'examen indépendant de Postes Canada. Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette contestation. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés.
- b) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises conclut des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises offre des indemnités à chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants ainsi qu'à certains de ses employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer les passifs éventuels futurs au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés.

- c) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.

- d) Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard dans les états financiers consolidés.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera d'évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

## 11. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

### Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs sont déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 1 <sup>er</sup> avril 2017	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	841 \$	284 \$	– \$	<b>1 125 \$</b>
Titres négociables	– \$	899 \$	– \$	<b>899 \$</b>
Titres réservés	– \$	532 \$	– \$	<b>532 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	2 \$	– \$	<b>2 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 213 \$	– \$	<b>1 213 \$</b>

Au 31 décembre 2016	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	713 \$	136 \$	– \$	<b>849 \$</b>
Titres négociables	– \$	1 038 \$	– \$	<b>1 038 \$</b>
Titres réservés	– \$	523 \$	– \$	<b>523 \$</b>
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 262 \$	– \$	<b>1 262 \$</b>

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrée de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Il n'y a eu aucun transfert entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours de la période close le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

## Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change et du risque de liquidité.

### a) Risque de marché

**Risque de change** • L'exposition au risque de change provient principalement du secteur Postes Canada, pour lequel elle est surtout attribuable aux règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et au remboursement des mandats-poste libellés en monnaies étrangères. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£), le yen japonais (¥) et le renminbi chinois (CN¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Le secteur Postes Canada possède un programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les contrats de change à terme en vigueur se détaillent comme suit :

#### Au 1<sup>er</sup> avril 2017

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	62 \$ US	83 \$	1,32 \$/\$ US	12 avril-14 décembre 2017	Vente à terme	– \$
Euro	41 €	58	1,41 \$/€	13 avril-15 décembre 2017	Vente à terme	(1)
Livre sterling	9 £	15	1,63 \$/£	13 avril-15 décembre 2017	Vente à terme	–
Yen japonais	1 284 ¥	15	0,012 \$/¥	13 avril-15 décembre 2017	Vente à terme	(1)
Renminbi chinois	109 CN¥	20	0,187 \$/CN¥	13 avril-15 décembre 2017	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>191 \$</b>				<b>(2) \$</b>

#### Au 31 décembre 2016

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	21 \$ US	28 \$	1,32 \$/\$ US	12 janvier 2017	Vente à terme	– \$
Euro	14 €	20	1,43 \$/€	13 janvier 2017	Vente à terme	–
Livre sterling	3 £	5	1,67 \$/£	13 janvier 2017	Vente à terme	–
Yen japonais	430 ¥	5	0,012 \$/¥	13 janvier 2017	Vente à terme	–
Renminbi chinois	36 CN¥	7	0,191 \$/CN¥	13 janvier 2017	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>65 \$</b>				<b>– \$</b>

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur dérivés s'établissent comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les			2 avril 2016		
	1 <sup>er</sup> avril 2017					
	Profits (pertes) de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits (pertes) de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total
Latents	1 \$	(2) \$	(1) \$	(11) \$	12 \$	1 \$
Réalisés	(1)	–	(1)	4	(2)	2
<b>Total</b>	<b>– \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>3 \$</b>



## b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. De l'avis de la direction, le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

Se reporter aux notes 18 et 19 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisées actuelles de la Société.

## 12. Autres charges d'exploitation

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	343 \$	322 \$
Immobilier, installations et entretien	99	92
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	105	125
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>547 \$</b>	<b>539 \$</b>

## 13. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
Produit d'intérêts	5 \$	3 \$
Produits de placement et autres produits	<b>5 \$</b>	3 \$
Charge d'intérêts	(11) \$	(12) \$
Charges financières et autres charges	<b>(11) \$</b>	(12) \$
<b>Charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement</b>	<b>(6) \$</b>	(9) \$

## 14. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Périodes de 13 semaines closes les	1 <sup>er</sup> avril 2017	2 avril 2016
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>72 \$</b>	72 \$
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>		
Envois postaux du gouvernement et envois d'articles destinés aux aveugles	6 \$	6 \$
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>2 \$</b>	2 \$
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>6 \$</b>	9 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci qui sont présentés dans l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière sont les suivants :

Aux	1 <sup>er</sup> avril 2017	31 décembre 2016
<b>Montants à recevoir des parties liées ou à payer à celles-ci</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	26 \$	20 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	9 \$	11 \$
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>2 \$</b>	2 \$

**b) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint**

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et d'exploitation sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés sont tenus de se retirer de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 2 avril 2016). Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui sont comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

**c) Transactions avec les régimes de retraite de la Société**

Au cours de la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 2 avril 2016). Au 1<sup>er</sup> avril 2017, une créance de 2 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2016) liée aux transactions avec le Régime est impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements versés en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

## 15. Informations sectorielles

**Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises. Les transactions intersectorielles sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés. Innovaposte, unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information, fournit au sein du Groupe d'entreprises des services partagés selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, le Groupe d'entreprises n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Pour la période de 13 semaines close le 1<sup>er</sup> avril 2017, l'unité fonctionnelle responsable de la technologie de l'information a touché des produits intersectoriels de 53 millions de dollars (67 millions de dollars au 2 avril 2016), a engagé des charges d'exploitation de 53 millions de dollars (67 millions de dollars au 2 avril 2016) et a enregistré un résultat net de néant (néant au 2 avril 2016). Le total des actifs et des passifs au 1<sup>er</sup> avril 2017 se chiffre respectivement à 125 millions de dollars et à 75 millions de dollars (120 millions de dollars et 70 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2016).

**Au 1<sup>er</sup> avril 2017 et pour la période de 13 semaines close à cette date**

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 609 \$	382 \$	57 \$	– \$	2 048 \$
Produits intersectoriels	11	4	9	(24)	–
Produits d'exploitation	1 620 \$	386 \$	66 \$	(24) \$	2 048 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 102 \$	193 \$	32 \$	28 \$	1 355 \$
Autres charges d'exploitation	407	163	28	(51)	547
Amortissement	61	13	2	(1)	75
Charges d'exploitation	1 570 \$	369 \$	62 \$	(24) \$	1 977 \$
Résultat d'exploitation	50 \$	17 \$	4 \$	– \$	71 \$
Produits de placement et autres produits	5 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$
Charges financières et autres charges	(11)	–	–	–	(11)
Résultat avant impôt	44 \$	17 \$	4 \$	– \$	65 \$
Charge d'impôt sur le résultat	12	6	1	–	19
Résultat net	32 \$	11 \$	3 \$	– \$	46 \$
Total des actifs	7 324 \$	848 \$	120 \$	(327) \$	7 965 \$
Acquisition d'immobilisations	16 \$	3 \$	1 \$	– \$	20 \$
Total des passifs	8 171 \$	355 \$	47 \$	(34) \$	8 539 \$

Au 2 avril 2016 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Autre	Total
Produits provenant des clients externes	1 619 \$	345 \$	53 \$	– \$	2 017 \$
Produits intersectoriels	7	5	10	(22)	–
Produits d'exploitation	1 626 \$	350 \$	63 \$	(22) \$	2 017 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 109 \$	190 \$	31 \$	27 \$	1 357 \$
Autres charges d'exploitation	403	158	26	(48)	539
Amortissement	62	14	2	(1)	77
Charges d'exploitation	1 574 \$	362 \$	59 \$	(22) \$	1 973 \$
Résultat d'exploitation	52 \$	(12) \$	4 \$	– \$	44 \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	(1) \$	3 \$
Charges financières et autres charges	(12)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	44 \$	(12) \$	4 \$	(1) \$	35 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	13	(3)	1	–	11
Résultat net	31 \$	(9) \$	3 \$	(1) \$	24 \$
Total des actifs	7 403 \$	841 \$	115 \$	(338) \$	8 021 \$
Acquisition d'immobilisations	19 \$	8 \$	2 \$	– \$	29 \$
Total des passifs	9 729 \$	421 \$	51 \$	(45) \$	10 156 \$

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301  
Pour obtenir des informations sur les ressources, visiter [postescanada.ca](http://postescanada.ca).

Canada

